



Conseil Communautaire du
17 juin 2024

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

Présents : Michel RICOU-CHARLES, Alexandra BUTEL, Maurice CHAUTANT, Jean-Pierre BRIOULLE, Alain LAURENS, Rémy FREY, Anne-Marie GROS, Hélène SALETTI, Jacqueline PUGET, Lamia CONTRUCCI (de la délibération 061 à 068), Christian AUBERT, Fabien GASCARD, Jean BANAL (de la délibération 061 à 068), Christian GILARDEAU-TRUFFINET (de la délibération 061 à 068), Jean-Marie GUEYRAUD, Jacques FRANCOU, Dominique TRUC, Christiane ACANFORA, Françoise BELLANGER (de la délibération 061 à 068), Georges LESBROS, Bernadette SAUDEMONT, Josette REVOUX, Alain BOYOUND,

Absents et excusés : Françoise PINET, Mallorie BOURGOGNE, Jean-François CONTOZ, Rajaa TOUSSAINT, Robert PAUCHON, Roger AQUINO, Alain CAUSSE, Gérald GRIFFIT, Monique BARTHÉLÉMY, Jean ROUSSEAU, Roland AMADOR, Olivier REGORD, Serge EYSSERIC, Claude DUBUT, Lamia CONTRUCCI (de la délibération 069 à 073), Jean BANAL (de la délibération 069 à 073), Christian GILARDEAU-TRUFFINET (de la délibération 069 à 073), Françoise BELLANGER (de la délibération 069 à 073)

Pouvoirs : Mallorie BOURGOGNE donne pouvoir à Maurice CHAUTANT, Françoise PINET donne pouvoir à Alain BOYOUND, Olivier REGORD donne pouvoir à Michel RICOU-CHARLES, Monique BARTHELEMY donne pouvoir à Bernadette SAUDEMONT, Roland AMADOR donne pouvoir à Fabien GASCARD

Secrétaire de séance : est désigné secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du CGCT : **Fabien GASCARD**

Nombre de votants :

- Délibération n°2024 / 061 à Délibération n°2024 / 068 : 23 présents, 5 pouvoirs
- Délibération n°2024 / 069 à Délibération n°2024 / 073 : 19 présents, 5 pouvoirs

N° Délibération	OBJET	VOTE	OBSERVATIONS
061 / 2024	Désignation du secrétaire de séance	À l'unanimité	28 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 Abstention

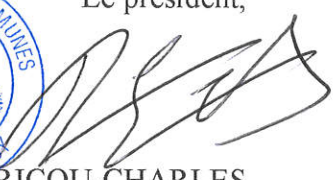


062 / 2024	Approbation du procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 08 avril 2024	À l'unanimité	28 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 Abstention
063 / 2024	Information sur les décisions et des délibérations du bureau prises dans le cadre des délégations du conseil communautaire	À l'unanimité	28 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 Abstention
064 / 2024	Désignation d'un nouveau délégué suppléant de la CCBD à la CLEDA	À l'unanimité	28 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 Abstention
065 / 2024	Avis sur le projet de périmètre d'intervention et statuts de l'établissement public territorial du bassin versant de l'Isère.	À l'unanimité	28 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 Abstention
066 / 2024	Avis sur le retour à la commune du Dévoluy de l'exercice de la compétence promotion du tourisme	À l'unanimité	28 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 Abstention
067 / 2024	Budget principal 2024 - Attribution de subventions aux associations	À la majorité	27 voix POUR, 0 voix CONTRE, 1 Abstention
068 / 2024	Tarifs des redevances de l'école des arts : année scolaire 2024/2025.	À l'unanimité	28 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 Abstention
069 / 2024	Convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public - aire de covoiturage –fixation du tarif de la redevance annuelle.	À l'unanimité	24 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 Abstention
070 / 2024	Création d'emplois permanents à temps non-complet au cadre d'emploi des assistants d'enseignements artistiques. Modification du tableau des emplois.	À l'unanimité	24 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 Abstentions
071 / 2024	Mandat donné au CDG des Hautes-Alpes pour le lancement d'un contrat cadre de prestation sociale sous la forme de titres restaurant	À l'unanimité	24 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 Abstention
072 / 2024	Vente des parcelles ZC 0085 et ZC 0084 (commune de Veynes) à monsieur Antoine VARRY – modification de la délibération N° De 2024_030	À la majorité	23 voix POUR, 0 voix CONTRE, 1 Abstention
073 / 2024	Mise en place d'une expérimentation « navette du Buech » vers le marché du jeudi à Veynes (départ de La Roche des Arnauds et Aspres sur Buëch) - tarification	À la majorité	23 voix POUR, 0 voix CONTRE, 1 Abstention

Toutes les délibérations et leurs annexes seront consultables au siège de la CCBD, La Mèretièrre
7 rue de la Tuilerie, 05400 VEYNES et sur le site internet de la CCBD, au plus tard dans un
délai de 15 jours suivant cette publication.



Le président,


Michel RICOU-CHARLES

